

INSTITUT REGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE

IRFSS Bourgogne Franche Comté

Nos formations



Formations préparatoires et préqualifiantes

- Préparation aux concours :
Infirmier, Aide-Soignant, Auxiliaire de Puériculture
- Préqualification : Accompagnant Educatif et Social, Aide-Soignant



Formations qualifiantes

- Infirmier
- Aide-Soignant
- Auxiliaire de Puériculture
- Accompagnant Educatif et Social
- Assistant Familial
- Secrétaire Médical et Médico-Social
- + Possibilité de VAE



Formation continue

- domaine Sanitaire, Social et Médico-Social
- domaine Santé et Sécurité au Travail

En savoir plus

Retrouvez en ligne > www.irfss-bfc.croix-rouge.fr

- les dossiers d'inscription (possibilité de retirer à l'institut)
- le catalogue des formations

Et toute notre actualité sur  www.facebook.com/irfss.bfc

Site de Lons-le-Saunier

155 chemin de Chaudon
39000 LONS LE SAUNIER
Tél. : 03.84.47.28.87

Email : irfss.lonslesaunier@croix-rouge.fr

région **BOURGOGNE**
FRANCHE-COMTÉ



Formation

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



AIDE-SOIGNANT(E) Cours partiel : dispenses de modules de formation

CONDITIONS D'ACCES ET MODALITES DE SELECTION

- Etre âgé(e) de 17 ans à la date de l'entrée en formation
- Etre titulaire de l'un des diplômes suivants :
 - ✓ Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP)
 - ✓ Diplôme d'Etat d'ambulancier (DEA)
 - ✓ Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) ou mention complémentaire d'aide à domicile (MCAD)
 - ✓ Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique (DEAMP)
 - ✓ Titre professionnel d'assistant(e) de vie aux familles (TPAVF)
 - ✓ Baccalauréat Professionnel « accompagnement, soins, services à la personne » (ASSP)
 - ✓ Baccalauréat Professionnel « services aux personnes et territoires » (SAPAT)
- Etre élève de Terminale au Baccalauréat Professionnel « accompagnement, soins, services à la personne » ou au Baccalauréat Professionnel « services aux personnes et territoires »

L'admission définitive sera subordonnée à l'obtention du baccalauréat

Les candidats devront constituer un dossier comprenant les pièces suivantes :

- ✓ Curriculum vitae (CV)
- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Attestations de travail avec appréciations pour les candidats titulaires d'un DEAP ou d'un DEA ou d'un DEAVS ou de la mention complémentaire aide à domicile ou d'un DEAMP ou d'un titre professionnel d'assistant(e) de vie aux familles
- ✓ Dossier scolaire avec résultats et appréciations pour les candidats titulaires d'un Baccalauréat Professionnel « accompagnement, soins, services à la personne » ou « services aux personnes et territoires »
- ✓ Titres ou diplômes permettant de se présenter à la dispense de formation.

Les candidats retenus se présenteront à un entretien visant à évaluer leur motivation sur la base du dossier.

DATES DE SELECTION

Ouverture des inscriptions	Clôture des inscriptions	Résultats de l'étude des dossiers	Epreuve d'admission
2 Novembre 2017	3 avril 2018 à 16 h 00	Entre 21 et 25 mai 2018	04 au 15 juin 2018

Frais de sélection : 100 € (2016/2017)

COUT DE LA FORMATION

En fonction des modules restant à valider

ORGANISATION DE LA FORMATION EN INSTITUT

La répartition de cet enseignement entre cours magistraux, travaux dirigés, travaux de groupe et séances d'apprentissage pratiques et gestuels est déterminée par l'équipe enseignante.

Programme du cursus complet

La formation comprend 8 modules d'enseignement théorique :

- ✓ **Module 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne**
- ✓ **Module 2 : Etat clinique d'une personne**
- ✓ **Module 3 : Les soins**
- ✓ **Module 4 : Ergonomie**
- ✓ **Module 5 : Relation, communication**
- ✓ **Module 6 : Hygiène des locaux hospitaliers**
- ✓ **Module 7 : Transmission des informations**
- ✓ **Module 8 : Organisation du travail**

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.

Stages

Les stages s'effectuent en milieu hospitalier et en milieu extra-hospitalier dans des structures bénéficiant d'un encadrement adapté.

L'organisation des stages relève de la compétence des instituts de formation. Les stages sont effectués sur la base de 35 heures par semaine.

La présence aux stages est obligatoire.

**JOURNEE
PORTES OUVERTES**

**Mercredi 17 janvier 2018
après-midi**